

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 7 mars 2024

Retrait du préavis N° 2023/71 du 21 décembre 2023 « Demande de crédit d'étude pour le projet de transformation du stade de Pierre-de-Coubertin – Projet Métamorphose »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Par le présent courrier, la Municipalité informe votre Conseil qu'elle a décidé de retirer le préavis N° 2023/71 du 2 décembre 2023 « Demande de crédit d'étude pour le projet de transformation du stade de Pierre-de-Coubertin – Projet Métamorphose » étudié par la commission n° 94.

Lors de la séance de commission qui s'est tenue le 20 février 2024, plusieurs commissaires ont émis des réserves ou souhaité des compléments d'informations, en particulier sur trois éléments importants :

- comme indiqué dans le préavis, la transformation du stade de Pierre-de-Coubertin est étroitement liée à l'urbanisation du secteur de la Pontaise. Dans ce contexte, plusieurs commissaires ont manifesté, tout en soutenant la poursuite de l'urbanisation des Plaines-du-Loup, pouvoir disposer d'une vision d'ensemble et d'éléments plus précis sur la reconversion envisagée du stade de la Pontaise vers d'autres usages (logements, activités, services et loisirs) telle qu'évoquée dans le préavis.
- le coût du projet a également inquiété plusieurs commissaires qui ont notamment souhaité pouvoir disposer d'engagements mieux consolidés quant aux financements externes attendus (Confédération, Canton, partenaires privés). Pour rappel, le crédit d'étude se fonde sur un coût attendu de CHF 68.5 millions, supérieur de CHF 18.5 millions au montant inscrit au Plan des investissements. La Municipalité estime que cette différence pourra être compensée par des financements externes.
- plus fondamentalement, plusieurs commissaires ont questionné la taille de l'infrastructure et son impact sur l'environnement ainsi que la nécessité d'avoir une infrastructure dépassant les besoins locaux en athlétisme pour répondre aux besoins d'une seule grande manifestation par année, Athletissima dont la pérennité à long terme n'est par ailleurs pas garantie.

Au final, la commission a décidé, à une très large majorité d'amender les conclusions du préavis et de ramener le crédit d'études à CHF 1.5 millions en lieu et place des CHF 4.4 millions initialement demandés, assorti d'une demande de rénover le stade dans son périmètre actuel. Il en ressort un crédit susceptible de réaliser un stade d'une trentaine de millions de francs au maximum ne correspondant ni au projet initial ni à une rénovation légère du stade de Coubertin moins onéreuse.

Partant de ce constant, la Municipalité a donc décidé de retirer le préavis N° 2023/71 dans le but d'affiner le projet et de revenir devant le Conseil communal d'ici la fin de l'année. Elle profitera de ce délai pour répondre aux interrogations soulevées en commission, présenter le résultat des études test qui seront achevées ce printemps sur la reconversion du stade de la Pontaise et le concept d'urbanisation, consolider les soutiens financiers externes, expliquer le bilan financier global (coût de l'ouvrage, valorisation de la Pontaise, etc.) et échanger avec le Conseil communal, via la commission de projet Métamorphose et la commission consultative des sports, pour préciser le gabarit souhaité pour le stade de Pierre-de-Coubertin et les besoins auxquels il doit répondre.

En vous remerciant de prendre bonne note de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

